RÉUSSIR SON INSTALLATION
JEUNE AGRICULTEUR

Vous souhaitez

Obtenir les aides à l'installation ou financer votre installation.

Nous vous proposons

De réaliser un accompagnement personnalisé par un conseiller spécialisé.

- Diagnostic de votre exploitation, étude de faisabilité.
- Étude technico-économique conforme à la réglementation (PDE, DJA).
- Solutions techniques, juridiques, financières à vos problématiques.
- Montage de vos dossiers de demandes de subventions.

Vous obtenez

Une étude prévisionnelle technico-économique conforme à la réglementation liée aux aides à l'installation et aux attentes des organismes bancaires. Mais aussi des conseils sur la faisabilité économique et les modalités de mise en œuvre du projet.

Pour aller plus loin nous vous accompagnons pour la présentation et le suivi de votre dossier en CDOA.

Vos contacts

JETIL Joël
Conseiller de gestion
0590 25 17 21
jetil.j@guadeloupe.chambagri.fr

GEMAIN Evelyne
Secrétaire
0590 25 17 21
miatti.e@guadeloupe.chambagri.fr

DESTOM Léa
Assistante
0590 25 17 21
destom.l@guadeloupe.chambagri.fr

LES + DE LA CDA971

- Neutralité
- Expertise technique, financière et juridique
- Connaissance du terrain
- Délai de réalisation
- Coût compétitif

PUBLIC CONCERNÉ

Agriculteurs âgés de moins de 40 ans éligibles aux aides à l'installation.

MODALITÉS

- Plusieurs entretiens **(définition et avancées du projet).**
- **1 à 2 visites terrain (2 à 3 h)** par nos agents spécialisés.
- Présentation et transmission rapide d'un compte rendu de conseil **(après remise de l'intégralité des pièces).**

COÛT

600 €

(prix forfaitaire)

Conditions Générales de vente disponibles sur demande.